Image not found or type unknown

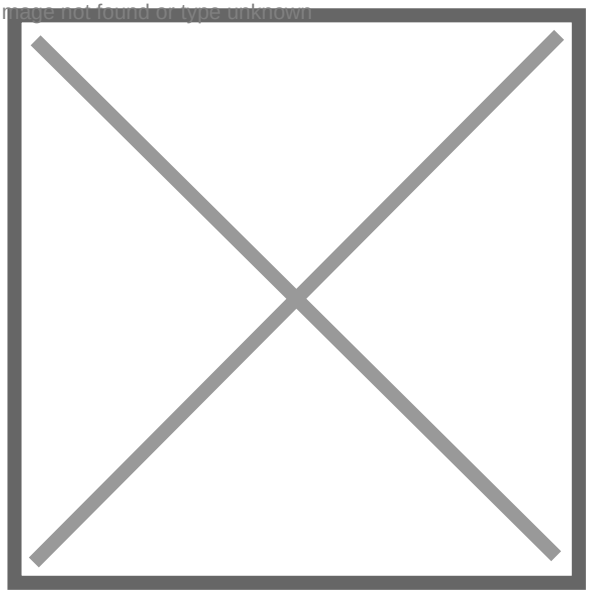

Achat d'un tapis de course

Par **pimpon91**, le **22/12/2012** à **10:14**

Bonjour.
Voila je fais partie d'une amicale de sapeurs pompiers volontaire,et dernièrement nous avons acheter sur un site internet spécialiser dans le matériel de sport un tapis de course pour plus de 800 euros,hors lors du montage de celui-ci il s'est avéré que certaine pièce du gabarie extérieur de pouvais être mis en place car le vis n'étais pas les bonnes,il y a aussi des rayures et le tableau de contrôle du tapis est cloqué,le tapis est tous neuf.Apres contact auprès de la société concerné par téléphone et par e-mail celle-ci nous informe qu'il n'y a pas de garantie même d'un an, car elle nous considère comme des professionnels,hors nous sommes une association a but non lucratif ,donc non professionnel ,que pouvons nous faire.
Une collègue pompier a achetez un tapis sur le même site et elle il est garantie a vie ????
merci de vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés